



Le Congrès du Tiers-Ordre à Toulouse



Troisième jour



Un coup d'œil d'abord sur les dernières réunions particulières avant de donner le compte-rendu des séances générales du dernier jour.

Voici d'abord, les *réunions sacerdotales*.

Le R. P. Edouard de Néry, gardien du couvent de Puteaux à Paris, revient sur une question déjà discutée et en fait adopter la conclusion renfermée dans le vœu suivant :

Le congrès émet le vœu que dans les paroisses où existe une Fraternité soit affiché un tableau qui contienne les principales obligations et indulgences du Tiers-Ordre, et même, au gré du Directeur et du Discrettaire, un catalogue des Tertiaires avec leurs noms et leur adresse.

Ensuite le R. P. Edouard parle de l'entrée et de l'affiliation du prêtre lui-même dans le Tiers-Ordre. Il préconise la création de Fraternités sacerdotales composées exclusivement de prêtres. Il en existe déjà dans plusieurs diocèses et sont une grande consolation pour les Supérieurs ecclésiastiques. Non-seulement dans les villes, mais encore dans les campagnes, il serait possible aux prêtres de se grouper en fraternités. Quelle édifiante chose, si chaque Archiprêtre ou chaque vicaire forain se trouvait à la tête d'une fraternité fervente de prêtres ! Chaque mois on se réunirait pour faire une sorte de retraite, pour entendre une instruction religieuse, pour réciter l'office en commun, pour s'examiner sur la fidélité à garder la Règle. De cet échange de prières, de paroles, naîtrait parmi ces prêtres une union fraternelle plus grande, un élan, une ferveur toute séraphique !

Si le Tiers Ordre était la base de toutes ces associations sacerdotales, elles pourraient former une union internationale, entrer en rapports mutuels par une Revue spéciale et constituer une armée véritable de prêtres séraphiques qui, associés intimement aux Frères-Mineurs, pourraient espérer le renouvellement du